



**syndicat**

interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs



**Protégeons les salaires,  
pas les frontières.**

**OUI**

à l'initiative « 23 frs,  
c'est un minimum! »

**NON**

à l'initiative « pour une  
immigration modérée »

**Tout travail mérite salaire.**

**Tout salaire devrait permettre d'en vivre.**

**23 frs, c'est un minimum!**

Au printemps 2018, ce sont plus de 7700 citoyen-ne-s qui ont signé en moins de trois semaines l'initiative pour instaurer un salaire minimum légal de 23 frs de l'heure à Genève. Parce qu'avec moins que ce salaire, ce n'est pas possible de vivre de son travail, et parce que les belles promesses patronales de 2014 sur le « partenariat social » n'ont pas été tenues. Après Neuchâtel, le Jura et le Tessin, et bientôt Bâle et Zurich, il est temps que Genève se dote d'un salaire minimum légal.

## **Un salaire minimum contre la précarité**

**1** A Genève, 10% des travailleurs-euses ont un salaire inférieur à 23 frs de l'heure, soit moins de 4000 frs par mois pour un plein temps. La moitié touche un salaire inférieur à 3500 frs. Ces salaires ne permettent pas de vivre dignement sans recourir aux aides publiques.

**L'initiative met fin à cette précarité due à des salaires trop bas, dont le coût est supporté par l'ensemble de la collectivité.**

## **Le partenariat social ne suffit pas**

**2** A Genève, près de la moitié des travailleurs-euses ne sont pas protégé-e-s par une convention collective de travail. Dans plusieurs secteurs au bénéfice d'une CCT, comme par exemple l'hôtellerie-restauration ou le nettoyage, les salaires demeurent désespérément bas en raison de l'intransigeance des organisations patronales.

**Pour contraindre les employeurs à verser un salaire digne à toutes et tous, un salaire minimum légal obligatoire est indispensable.**

## **Un pas en avant concret vers plus d'égalité**

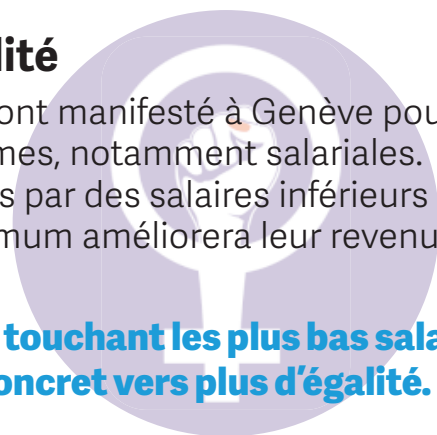
**3** Le 14 juin 2019, des dizaines de milliers de femmes ont manifesté à Genève pour mettre fin aux discriminations dont elles sont victimes, notamment salariales. Deux tiers des salarié-e-s directement concerné-e-s par des salaires inférieurs à 4000 frs par mois sont des femmes. Le salaire minimum améliorera leur revenu dans la vie active comme à la retraite.

**En améliorant le salaire de 20'000 travailleuses touchant les plus bas salaires, l'initiative permet de faire maintenant un pas concret vers plus d'égalité.**

## **Pas de justice climatique et sanitaire sans justice sociale**

**4** Dans la riche et très coûteuse Genève, il est intolérable que des milliers de travailleuses et travailleurs ne parviennent pas à vivre de leur travail. Qui plus est, au lendemain d'une crise sanitaire majeure et à la veille d'une indispensable transition écologique pour combattre le réchauffement climatique, cette mesure est essentielle afin que les salarié-e-s ne fassent pas les frais de cette transition.

**L'instauration d'un salaire minimum légal contribue à une meilleure répartition des richesses, condition indispensable pour aborder la transition écologique.**



# Des effets positifs

## ✓ sur tous les salaires

Contrairement à une idée reçue largement répandue, le salaire minimum légal ne tire pas l'ensemble des salaires vers le bas.

Au contraire: en améliorant le pouvoir de négociation d'une part importante des travailleuses et travailleurs, c'est l'ensemble des salaires qui a tendance à augmenter. Le salaire minimum ne se substitue pas aux autres mécanismes collectifs et individuels de fixation des salaires, il fixe simplement un plancher.

## ✓ sur l'emploi

De nombreux exemples le démontrent, de Neuchâtel à l'Allemagne en passant par les USA: nulle part l'introduction d'un salaire minimum légal n'a eu d'impact négatif sur l'emploi. Et ceci pour de nombreuses raisons: avec un salaire décent, il n'est plus nécessaire d'avoir de multiples emplois, la plupart des patrons payant des salaires de misère peuvent se permettre de payer des salaires plus élevés sans réduire les effectifs dont ils ont besoin, et l'amélioration du pouvoir d'achat de dizaines de milliers de salarié-e-s stimule l'économie et génère ainsi de nouveaux emplois.

## Les bas salaires, c'est:

**3470 frs/mois bruts** (x13 pour 42h)  
dans l'hôtellerie-restauration

**3714frs/mois bruts** (x13 pour 43h)  
dans le nettoyage

**3801 frs/mois bruts** (x12 pour 45h)  
dans l'économie domestique

## 23 frs de l'heure, c'est:

**4086 frs/mois bruts**  
pour 41 heures hebdomadaires

**4182 frs/mois bruts**  
pour 42 heures hebdomadaires

[sit-syndicat.ch](http://sit-syndicat.ch)  
[salaireminimum.ch](http://salaireminimum.ch)

CONTRE LA PRÉCARITÉ

**23.-**

C'EST UN MINIMUM



# NON à l'initiative de résiliation de la libre-circulation

L'initiative de l'UDC dite « pour une immigration modérée (initiative de limitation) » veut mettre un terme à la libre-circulation des personnes. Alors qu'elle prétend protéger ainsi la population de tous les maux, cette initiative n'a en fait qu'un seul objectif: diviser les travailleurs-euses et les exposer à encore plus de dumping.

### Diviser pour mieux régner

**1** L'UDC ne veut pas moins d'immigré-e-s, elle veut moins de droits pour les immigré-e-s. La suppression de la libre-circulation ne réduira pas l'immigration, mais aura pour effet de précariser le droit au séjour de milliers de travailleurs-euses et de réduire leurs droits sociaux. Conséquence immédiate: la réduction de leur capacité individuelle et collective à résister à la sous-enchère salariale pratiquée par certains employeurs.

**Avec la précarisation de milliers de travailleurs-euses en Suisse, c'est la position de l'ensemble des salarié-e-s qui s'affaiblit face aux abus patronaux.**

### Exploiter sans limites

**2** La fin de la libre-circulation sonnera aussi la fin des mesures d'accompagnement, qui permettent d'étendre les conventions collectives de travail de manière facilitée ou d'édicter des salaires minimaux en cas de sous-enchère abusive et répétée, d'instaurer des contrôles dans les entreprises et de sanctionner les employeurs fautifs.

**Voilà le véritable objectif de l'UDC: supprimer les conventions collectives et les salaires minimaux lorsqu'ils existent, et créer un marché du travail totalement libéralisé, sans plus aucune entrave à l'exploitation de tous-tes les travailleurs-euses, qu'ils-elles soient suisses, immigré-e-s, résident-e-s ou frontaliers-ères.**

### Une initiative contre les femmes

**3** Les femmes seront les premières à subir les conséquences négatives de cette initiative: moins de conventions collectives et de salaires minimaux, c'est la porte ouverte à plus d'inégalités salariales à l'encontre des femmes. Précariser le droit de séjour, c'est aussi prendre le risque de renvoyer des milliers de femmes vers la clandestinité, et les formes d'exploitation et de violence les plus dures.

**L'initiative de l'UDC augmentera massivement les discriminations salariales et les violences à l'égard des femmes.**



# L'initiative UDC, une fausse réponse...

## ✘ au dumping salarial

La réintroduction de contingents pour les européen-ne-s fragilisera la position des salarié-e-s étrangers-ères sur le marché du travail face aux abus patronaux, augmentant ainsi la pression sur l'ensemble des salaires. De plus, l'abolition des mesures d'accompagnement exposera les tous-tes les travailleurs-euses, suisses et immigré-e-s, à un risque accru de sous-enchère. L'initiative UDC accentuera donc le dumping salarial.

## ✘ au chômage

L'abolition de la libre-circulation ne fera ni diminuer le chômage, ni ne protégera les salarié-e-s contre les licenciements. Les patrons qui engagent à bas prix, et ceux qui licencient les travailleurs-euses âgé-e-s pour les remplacer par des plus jeunes continueront à le faire tant qu'on n'aura pas renforcé les protections légales contre les licenciements d'une part, et renforcé la protection des salaires d'autre part, comme le propose l'initiative syndicale sur le salaire minimum.

## ✘ à la pénurie de logements

La pénurie de logements et la cherté des loyers résultent de la spéculation immobilière et de l'appétit insatiable des promoteurs et grands propriétaires. Abolir la libre-circulation et la remplacer par des contingents n'y changera absolument rien. Quant à la prétendue surcharge des infrastructures et des moyens de transport, elle résulte de décennies de privatisations et de politiques d'austérité, ceci alors que la Confédération aurait les moyens d'investir, ce à quoi l'UDC s'oppose systématiquement.

## ✘ au financement des assurances sociales

Si les immigré-e-s sont surreprésenté-e-s dans les assurances sociales, c'est parce qu'ils-elles exercent des métiers plus risqués et moins bien rémunérés. Mais ils-elles contribuent également largement à leur financement, qui en a grand besoin.

## ✘ à la dégradation de l'environnement

L'immigration n'est pas responsable de la dégradation de l'environnement et du réchauffement climatique. Ce sont les modes de production orientés sur la maximisation des profits à court terme qui le sont.

**Abolir la  
libre-circulation  
et la protection  
des salaires ?**



**Covid-19**

# Face à la crise, il faut revaloriser et protéger les salaires.

Face à la crise économique résultant de la pandémie de Covid-19, les organisations patronales et la droite appellent à geler les salaires et à flexibiliser encore plus le marché du travail, en agitant l'épouvantail du chômage pour faire peur aux salarié-e-s. Or, pour sortir de cette crise et recréer des emplois, il faut au contraire un plan de relance dont la revalorisation et la protection des salaires sont des éléments essentiels.

## ✘ La fausse réponse de l'UDC

Le prétendu « contrôle de l'immigration » préconisé par l'initiative de l'UDC ne changera strictement rien à la crise économique. Au contraire, en supprimant les mécanismes de protection des salaires qui accompagnent la libre-circulation, l'initiative va provoquer une chute généralisée des salaires. Cela entraînera l'économie dans une spirale infernale encore plus dramatique pour l'ensemble de la population.

**NON l'initiative mensongère de l'UDC « pour une immigration modérée », qui aggravera encore plus la crise.**

## ✔ La vraie réponse syndicale

Augmenter les bas salaires ne provoquera pas plus de chômage, car augmenter le pouvoir d'achat aura des effets positifs sur l'ensemble de l'économie, et donc sur l'emploi. Pour les entreprises qui n'en n'auront pas les moyens, des aides publiques beaucoup plus importantes sont de toute façon nécessaires pour faire face à la crise, tout comme une politique publique volontariste de création d'emplois sociaux et écologiques.

**OUI au salaire minimum légal, qui contribuera à une relance économique plus juste et plus durable.**

## Après les applaudissements, place aux augmentations de salaire

Pour les caissières, vendeuses, nettoyeuses, employées de maison et d'autres salarié-e-s travaillant dans des secteurs à bas salaires, les conséquences de la crise, chômage, RHT ou perte complète de revenu, ont été dramatiques.

Et pourtant, tout le monde a pris conscience du rôle essentiel de leur travail pendant le confinement.

**Avec l'initiative « 23 frs, c'est un minimum », nous avons la possibilité d'améliorer leurs salaires et de contribuer à revaloriser ces professions de l'ombre qui se sont révélées essentielles au fonctionnement de notre société.**